L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 20 DECEMBRE 1881. 55me Année.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

Editeur et Propriétaire,
Edmond Chan Mahier.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 20 DECEMBRE.

Bofour, Bonnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

Un an	$3 00

Troisième deux feuilles.

Edition hebdomadaire.

Un an	$2 00
Six mois	1 00
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Troisième deux feuilles.

Abonnement par mois.

On peut s'abonner dans nos bureaux pour un mois seulement, à raison de $1, en renouvelant à la fin de chaque mois, si on le désire. L'abonnement ainsi fractionné s'acquitte bien plus aisément que par trimestre, par semestre ou par année.

VENTE A L'ENCAN.

Par le shérif, à la Bourse (Exchange) rue St-Charles, rue St-Charles, deux terrains avec bâtisses et améliorations, sis dans l'Est borné par les rues Chaltanga, Canal, Derbigny et St-Louis.

Par Albert Pani au No 800 rue St-Philippe, pour Marais, meubles, voiture, etc.

Par Speer & Bonaffay, au No 72 rue de Canal, entre Magazine et Camp—meubles riches, tableaux, argenterie, pendules, etc., etc.

Par B. Ourcan, au pied de la rue Washington, du District, en déménagement de vendre Mobilier, comptoir, cigares, pommes de terre, etc.

Succession de Thomas Mate.—MM. Speer & Bonaffay, encanteurs, continueront aujourd'hui, 20 décembre, à 11 heures du matin, au No 72 de la rue du Canal, entre les rues Camp et Magazine, la vente d'effets appartenant à la succession de Thomas Mate, comprenant tables, glaces de ménage, tapis, livres, pianos, tableaux à l'huile, etc., etc. Les objets vendus hier seront mis en vente aujourd'hui. Tout ce qui n'aura pas été adjugé à des prix très bas, en cette vente, sera qui restera encore sera tout à fait donné pour être adjugé. Ceci est important pour les acheteurs de se trouver de bonne heure sur le lieu de la vente.

NOS NOTES
DE LA
Délégation française
LA REVUE.

La journée consacrée à la revue a été heureuse pour les délégués français et pour la population de la ville. Dès le matin, chacun ici s'occupait de la revue de la 1ère division de la Garde Nationale, à laquelle devaient assister le général Boulanger et ses compagnons de voyage. Nos jeunes miliciens et les officiers de tous grades qui les commandent tenaient à faire bonne figure devant les représentants de l'armée française.

A deux heures, les différents corps occupaient la place qui leur avait été assignée. A la même heure, les officiers français quittaient l'hôtel St-Charles, montés sur d'élégants chevaux, et se dirigeaient vers la Maison d'Etat, où les attendait le Gouverneur entouré de son brillant état-major. Ils ont été introduits dans le salon du Gouverneur dans l'ordre suivant: M. Boulanger, général commandant la brigade de cavalerie du 14e corps d'armée; le colonel Boman, du 30e dragons; le chef de bataillon de Pury, du corps de génie; le capitaine de La Chère, attaché militaire de la légation française; le capitaine d'Aberville, de l'état-major; le lieutenant d'Aberville, de l'artillerie; le lieutenant de Salusse, du 30e dragons; le lieutenant Gouvello, des chasseurs à pied.

Le Gouverneur et les nombreux officiers de son état-major les ont reçus avec toute la considération qui leur est dûe, et après quelque minutes d'une mêlée où de nombreux serrements de mains ont été échangés, les membres de la délégation française, le Gouverneur et sa suite sont montés à cheval et se sont dirigés vers la rue du Canal, où les troupes étaient massées.

Le grand boulevard de la Nouvelle-Orléans offrait le spectacle le plus animé. Le Seuls l'encombrait, et les balcons menaçaient de crouler sous le poids des spectateurs qui s'y étaient entassés. Sur le balcon de la confiserie Bonnecaze, nous avons remarqué ceux des membres de la délégation qui n'appartenaient pas à l'armée—MM. les officiers du "Dumont d'Urville", le consul de France, celui du Mexique, Don Zamacona, le consul d'Espagne, Don José Buzan, et une foule de dames de la haute société. En face, le balcon de la confiserie Kuntz avait été réservé aux membres de la Législature.

Lorsque les délégués militaires français, le Gouverneur et son état-major sont arrivés sur la rue du Canal, il s'est fait un grand mouvement dans la foule; chacun voulait voir ces figures étrangères afin d'en garder le souvenir.

Un cri prit place sur le terrain nouveau de la rue du Canal, en face de la rue Carondelet. Tous les officiers français sur le même rang, le général Boulanger ayant à sa gauche le Gouverneur et le maire de ville, et le défilé a commencé. Chaque chef de corps, en passant, enlevait de son épée, et les délégués remettaient le salut en se découvrant; de même pour les drapeaux qui s'inclinaient.

Le défilé a duré plus d'une heure. Les différents corps étaient au grand complet. Notre milice s'est distinguée par un terne et son allure toute militaire. Le général Boulanger a exprimé son satisfaction au Gouverneur et l'a prié de la transmettre aux généraux commandant la division.

La foule s'est alors écoulée rapidement; Phonse du dîner avait sonné. Cependant à une invitation qui leur avait été adressée hâtivement, les membres de la délégation française ont dîné chez le général de Trobriand.

LA FETE DE L'UNION FRANÇAISE.

Le magnifique édifice de l'Union Française le Spode était brillamment éclairé, était orné des drapeaux français et français, ainsi que des devises et armes des deux grandes Républiques. Le grand escalier était orné de verts ou en fleur, et le salle du ... ses lustres, ses trophés, ses donc... verdure, offrait l'aspect le plus ... ayant. Le comité d'organisation, ... par M. St. Cyr Fourcade, n'est ... pas de ses devoirs avec un goût ... Nous avons remarqué un dessin appliqué au haut de la plate-forme réservé aux artistes qui ont pris part au concert, et par lequel étaient dédits ces mots, en lettres d'or:

PATRIE DE BIENFAISANCE. L'UNION FRANÇAISE.
CAIME SALUE LES DÉLÉGUÉS.

Dès huit heures, la foule se pressait dans la vaste salle, émerveillée du spectacle magique qui s'offrait à ses yeux. Ce n'est que vers neuf heures que le concert a commencé.

Tout d'abord, Perahestre a joué la "Marseillaise". Ce chant a ramené l'âme ... auditeurs nombreux et éveillé en ... le souvenir de la patrie absente. Puis le public a applaudi une jeune artiste, qui, croyons-nous, faisait son début. M. Déjean, dans les deux morceaux de piano qu'il a exécutés, a révélé les plus heureuses qualités. La mélodie "Amour et Foi", paroles de M. Alfred Mercier, musique de M. W. H. Rolling fils, chantée par Mlle R. Frémeaux, a obtenu les honneurs du bis. M. Rolling débute avec bonheur dans l'art de la composition, et Mlle Frémeaux donne aux morceaux qu'elle interprète un rare cachet de puissance et d'ampleur. La fantaisie de la Muette de Portici a été, pour M. Mark Kaiser, l'occasion d'un brillant succès. Son violon chante ou pleure à volonté selon l'impulsion de l'artiste. M. Kaiser est un jeune virtuose d'avenir. Le public a salué par des applaudissements prolongés le trio en si ♭ majeur, de Beethoven, pour piano, violon et violoncelle, (Mlle Léona Queyrouze, Theo. Carrant et A. L. Moller), a été magnifiquement enlevé. Nos connaissions, de vieille date, ces deux derniers artistes, dont le mérite est apprécié, mais ce trio a été pour nous la révélation d'une étoile nouvelle dans notre ciel artistique. Mlle Léona Queyrouze, que nous avons entendue pour la première fois, domine au maniement instrument. Aux dispositions létéraires dont elle a fait preuve dans une remarquable étude sur Racine, elle joint un goût musical très élevé. Nous lui adressons nos sincères compliments.

La marche patriotique de M. Francis Nivenne—"Les Trois Couleurs"—a été enlevée par Perahéon et Perahestre. Nous avons été charmés autant que surpris des progrès accomplis par ce groupe de chanteurs, qui, sous la direction de M. Rossi, intronisent à la Nouvelle-Orléans ces sociétés chorales qui ont tant de succès en Europe.

Vers la fin du concert, on a annoncé l'arrivée des délégués; aussitôt, Perahestre a fait entendre la Marseillaise et le public s'est levé. Précédés de M. le vicomte d'Abzac, consul de France, de M. Tujague, président de l'Union Française, et des membres du comité de réception, les délégués ont traversé la salle, saluée par les acclamations générales. A la porte d'entrée, nous avons remarqué le capitaine Dumontre et le lieutenant Pujol, des France Tireurs, en uniforme. A peine les délégués ayaient-ils occupé les places qui leur avaient été réservées, que Mlle Frémeaux, accompagnée par M. H. Rolling, a chanté, avec un brio admirable, le "Salut à la France," de la "Fille du Régiment," puis Perahestre et l'orphéon ont répété les "Trois Couleurs" et le concert a pris fin.

M. le consul de France a prié MM. les délégués de monter sur l'estrade et les a présentés individuellement au public, au milieu d'applaudissements frénétiques. Le nom du commandant Baroaux de Pury, petit-fils de Lafayette, a produit une véritable explosion. M. de Pury a demandé la parole afin de dire combien il était touché de cette manifestation, qui s'adressait plus directement à son illustre aïeul.

Voici le discours que M. le consul de France a ensuite prononcé:

Discours du Consul de France.

Messieurs, messieurs,

J'ai l'honneur de présenter à la population française de cette ville le Nouvelle-Orléans, M. le général Boulanger, représentant officiel du Président de la République Française au centenaire de Yorktown, le colonel Flayon, représentant du ministre de la guerre; M. le commandant Bérolles et l'état-major du "Dumont d'Urville", M. le commandant Barocax de Pury, le comte de Rochambeau, descendant de Vendôme, le comte de Sahune, petit-fils du marquis de La Fayette. MM. le baron Henri d'Aboville, le comte d'Aberville, le vicomte de Wendlen, de Gouvello, le marquis Laur de Lostende, et le comte et le vicomte d'Osmoy, descendants des officiers français qui combattirent aux côtés du général Washington, et M. le capitaine de La Chère, adjoint militaire à notre légation.

Il y a un siècle, plusieurs hommes portant les noms les plus illustres de l'ancienne noblesse française, vinrent, dans une vue absolument idéale et désintéressée, cueillir leurs lauriers sur la République des Etats-Unis. Ce fut un de ces faits caractéristiques qui présagent les grands renouvellements sociaux.

La France vit, heureuse et forte, sous un régime de liberté et de sage progrès. L'Union Américaine célèbre aujourd'hui le siège et par ses fêtes, présente une masse imposante et indestructible. Les descendants des Lafayette, des Rochambeau et de tous ceux qui combattirent, viennent vivifier la terre où leurs aïeux ont versé leur sang pour l'indépendance du monde.

Après les luttes sanglantes qu'ont traversées la France et l'Union Américaine, après tant de guerres et de dissensions, il y a, pour les deux pays, le bonheur de saluer de votre chaleureuse hospitalité, de votre chaleureuse hospitalité, des représentants d'une ère nouvelle. A travers les différentes de l'heure présente, nous pouvons prédire, avec certitude le leur prochain et de jeunes générations marcheront fraternellement. La main dans la main, vers toutes les conquêtes pacifiques du progrès.

Le courage et le dévouement de notre armée et de notre marine sont connus et appréciés de tous. Nous sommes heureux et fiers de voir des officiers français parmi nous.

L'état qui nous réunit en sein, est l'inauguration de l'édifice que l'Union Française vient d'achever. Je félicite l'Union d'avoir fait un acte qui assure à jamais son œuvre de bienfaisance. Nous ne pouvions l'inaugurer sous des auspices plus favorables et avec des hôtes plus dignes de notre sympathie et de notre respect.

Au nom de la population française de la Louisiane, Général Commandant, MM. je vous souhaite la bienvenue parmi nous.

Après que l'émotion produite par les éloquentes paroles de M. le consul de France se fût calmée, M. Tujague, président de l'Union Française, a souhaité en ces termes la bienvenue aux délégués français:

Discours de M. Tujague, président de l'Union Française.

Monsieur le Général,
MM. les Invités,

Au nom de l'Union Française, je vous souhaite la bienvenue.

Recevoir, sous une modeste toit, des noms illustres, des officiers qui distinguent de notre armée et de la marine, c'est un honneur dont notre association aura bonne fortune,—je dirai même un événement qui restera dans ses existences.

L'Union Française, en effet, en son nouvelle asile; elle ne pouvait le faire sous de meilleurs auspices. Votre présence, qui l'honore, lui portera bonheur.

Cette pensée, monsieur, nous ne jouer la rançon de nos infirmes et de nos vieillards, car notre société a pour but de secourir nos compatriotes frappés par le malheur loin du sol natal.

Depuis quinze ans, cette idée est remplie avant tout. Pour nous, la bienfaisance a l'horreur qui une des formes du patriotisme. C'est pourquoi, en donnant à la France que nous l'aimons toujours.

Vous venez, monsieur, de parcourir un noble et grand pays. Vous venez de saluer un peuple ami, et je crois pouvoir dire, sans trop m'avancer, que vous avez trouvé partout sur votre terrain sympathie, attendant des sentiments de cordialité profonde. Le peuple américain a voulu vous le voyons s'émouvoir à tous les événements consacrés dans l'histoire de notre pays. Elle a gémi de nos malheurs; elle se réjouit de nos joies. Pour elle, cette magnifique époque qu'un poète a appelé la Grande France est, malgré nos revers, un sujet d'orgueil et d'admiration.

Vous le voyez, messieurs, vous êtes au milieu d'une population, qui, je ne dirai pas seulement sympathique, mais profondément affectionnée; d'une population loyale et chevaleresque. De quelque côté que vous portiez vos regards, vous ne rencontrerez que des visages amis et des cœurs battant à l'unisson des vôtres.

Soyez donc les bienvenus, messieurs, vous qui personnifiez une France amie et alliée. Soyez les bienvenus. vous que nous pouvons appeler pour la première fois, dans un sanctuaire vraiment national, notre égide; soyez les bienvenus,